



TRAVAIL & MALADIES
CHRONIQUES ÉVOLUTIVES

Colloque ~~Santé dégradée – santé négociée~~ Le travail en question ?

Table ronde : Sortir des approches individualisantes et développer le débat public

« De la maladie du travail à la maladie au travail.
Une approche collective du maintien en emploi »

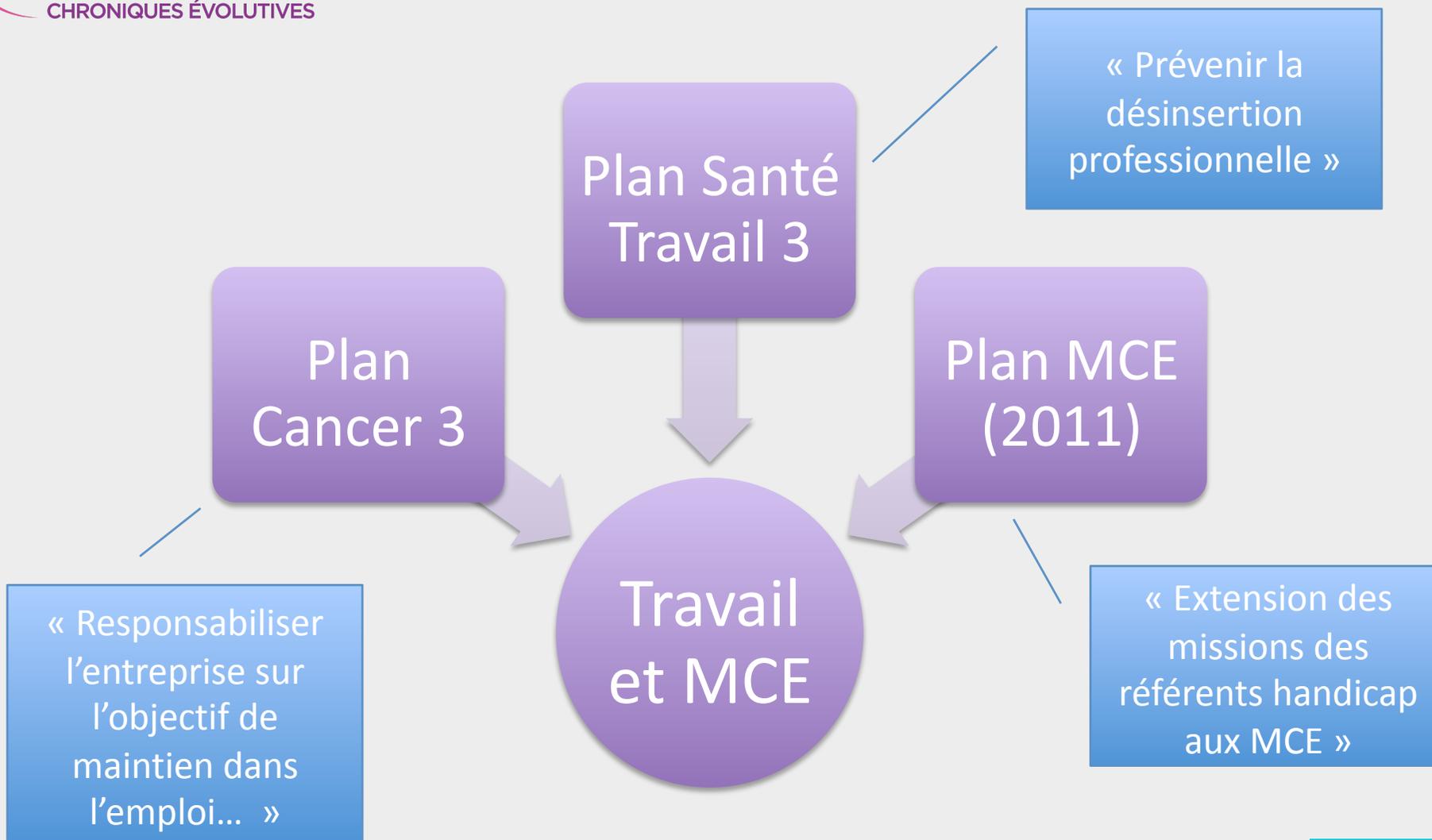
Dominique Baradat – Aract Aquitaine, d.baradat@anact.fr

Le CNAM les 1 et 2 décembre 2016





LA MOBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS





- Maintien en emploi des personnes atteintes de MCE : Dix recommandations à destination des employeurs et des gouvernements, présentées lors de la « Conférence de Bruxelles » en octobre 2014, issues d'un travail de représentants de 28 pays européens, notamment :
 - Considérer les capacités et les ressources des personnes plutôt que leurs limitations et leurs restrictions d'aptitude
 - Adapter les emplois et les postes
 - Installer une coopération étroite et systématique entre les principaux acteurs et parties prenantes





- Entrée par les impacts dans le travail
 - **Impacts similaires dans le travail pour l'ensemble des pathologies**
 - Effets dans le travail dus à la maladie et aux traitements
- L'organisation du travail « discriminante »
- L'approche par le travail : les situations de travail
- La coordination et cohérence des acteurs : pluridisciplinarité
 - Faire travailler ensemble les acteurs de la sphère privée (associations communautaires, les différents types de médecins, les assistantes sociaux, les proches....) et celles de la sphère travail (DRH, Chsct, les Sameth, les collègues, médecins du travail, ...)





Effets pour le salarié

- Fatigue
- Somnolence, variabilités de l'humeur, endormissement
- Difficultés liées à la maladie et aux prises de traitements et effets secondaires (concentration, mémoire à CT, troubles digestifs, régularité des traitements, arrêt des traitements, décalage des traitements, fatigues,...)
- Effets invisibles
- Peur de la perte d'emploi ou du poste (secret, auto-régulation, stratégie personnelle,...),
- Isolement, stigmatisation
- Image extérieure modifiée

Impacts dans le travail pour l'entreprise

- Sur la qualité, Sur la productivité
- Sur l'organisation du travail : gestion de la variabilité des personnes, répartition du travail dans le collectif
 - Absentéisme
 - Tensions dans les collectifs de travail
 - Licenciements pour inaptitudes, gestion des restrictions (14% inaptitudes à tous postes concernent les MCE)
 - ...





15 % de la population active

Passer d'une démarche **individuelle** à une
démarche **collective** : une démarche projet





DE LA MALADIE **DU** TRAVAIL À LA MALADIE **AU** TRAVAIL



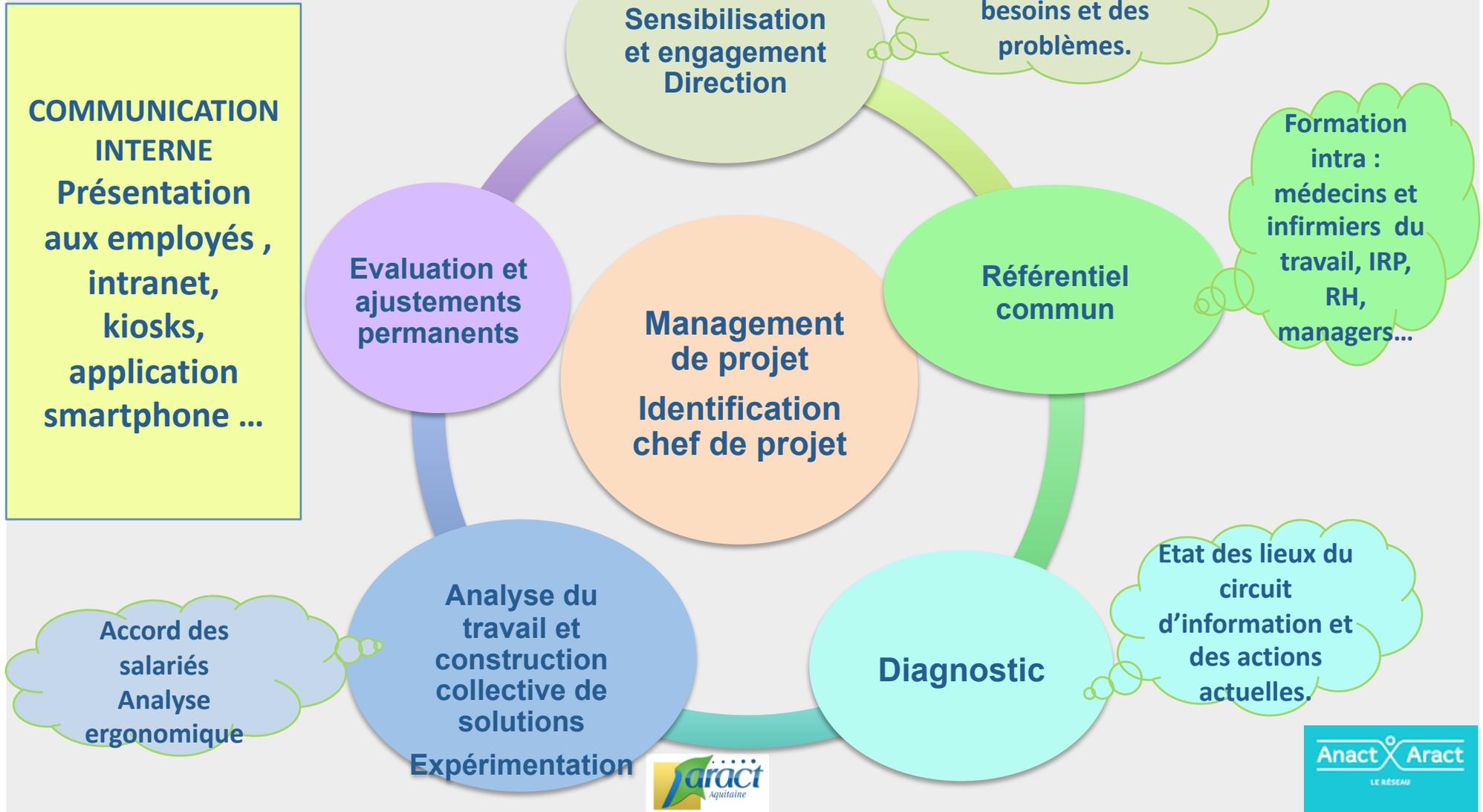
**Il est indispensable de mettre en place
une conduite de projet**





La démarche







- Notre méthodologie permet de construire et d'ajuster des actions sans forcément avoir connaissance des pathologies, en passant par les effets et les situations handicapantes.
- Les encadrants de proximité sont des acteurs prioritaires du maintien (en plus des acteurs classiques)
- Finalement le point clef est la meilleure prise en compte des variabilités dans le travail (intra individuelle, inter individuelle, du travail).





Faire du maintien dans l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques un projet stratégique, permet de favoriser les possibilités d'insertion dans l'entreprise

- Un guide des bonnes pratiques européennes
- Un site www.maladie-chronique-travail.eu
- Des accompagnements d'entreprises
- Travail et changement
- Formations catalogues Anact
- Des appuis , accompagnements et formation, sensibilisation des acteurs du maintien (SST, sameths, AS, DRH, partenaires sociaux...)

